



SPEED
SKATING
CANADA
PATINAGE
DE VITESSE
CANADA

STRUCTURE D'ADHÉSION À PVC

Document mis à jour le 31 mai 2023

Catégories de patineurs

Catégorie	Frais 23-24	Frais 24-25	Frais 25-26
Athlète d'équipe PVC Adhésion annuelle pour un patineur qui est sélectionné dans une équipe nationale ou NextGen de PVC. L'adhésion à titre d'athlète d'équipe PVC se fait seulement sur invitation de PVC.	S.O.*	S.O.*	S.O.*
Athlète national Adhésion annuelle pour un patineur qui participe aux Championnats canadiens juniors ou seniors, aux Coupes Canada ou les Jeux du Canada.	68 \$	71 \$	74 \$
Athlète provincial/territorial Adhésion annuelle pour un patineur qui participe aux Championnats canadiens jeunesse, aux championnats provinciaux/territoriaux et/ou les compétitions inter- provinciales/territoriales.	47 \$	49 \$	51 \$
Athlète de club Adhésion annuelle pour un patineur qui participe à des programmes récréatifs et d'initiation (programmes Apprendre à patiner, etc.) et/ou participe uniquement à des compétitions régionales ou compétitions de club.	10 \$	10 \$	10 \$
Essayez le patinage de vitesse** Adhésion à un événement pour un patineur qui participe seulement à un événement spécial tel que, sans s'y limiter, une journée portes ouvertes, un festival ou un événement scolaire.	0 \$	0 \$	0 \$

* La cotisation actuelle pour un athlète membre d'une équipe du programme national est de 1200 \$ par saison.

** Ce type d'adhésion est valide pour **un** événement spécial seulement et sera facturé pour chacun des événements spéciaux auquel une personne participe. Un événement spécial peut durer au maximum 2 jours.

Catégories de non-patineurs

Catégorie	Frais 23-24	Frais 24-25	Frais 25-26
Entraîneur Adhésion annuelle pour une personne qui participe activement dans la livraison de programmes et/ou compétitions de patinage de vitesse et est identifiée comme étant En cours de formation, Formé ou Certifié dans le cadre du parcours d'entraîneur du PNCE.	8 \$	9 \$	10 \$
Officiel Adhésion annuelle pour une personne qui participe activement dans la livraison de programmes et/ou compétitions de patinage de vitesse et a complété au minimum une formation de niveau 1 dans le cadre d'un programme de développement des officiels provincial, territorial ou national.	8 \$	9 \$	10 \$
Bénévole Adhésion annuelle pour une personne qui soutient la livraison d'activités et de compétitions pour le mieux-être du patinage de vitesse dans sa communauté et au-delà.	0 \$	0 \$	0 \$
Ancien Adhésion à vie pour les anciens patineurs, entraîneurs et membres du personnel du programme de haute performance de PVC (équipe nationale, de développement et/ou NextGen).	0 \$	0 \$	0 \$
Membre honoraire Adhésion à vie pour des membres de la communauté qui ont contribué de façon soutenue au patinage de vitesse au Canada. L'adhésion à titre de membre honoraire se fait seulement sur invitation de PVC.	0 \$	0 \$	0 \$

Les avantages pour les membres

- Avoir accès à des services et des renseignements privilégiés que PVC distribuera directement aux membres.
- Soutenir l'engagement continu de notre sport à offrir un milieu sécuritaire pour tous les participants.
- Faire partie d'un groupe qui aspire à la poursuite sans relâche de l'excellence et à la croissance soutenue du patinage de vitesse au Canada.
- Avoir accès aux programmes et initiatives de PVC tels que des séances de formation pour entraîneurs et officiels.
- Pouvoir participer à des cliniques, événements et ateliers de formation qui sont offerts en exclusivité aux membres de PVC.
- Avoir accès à des rabais ou des opportunités promotionnelles offerts par des commanditaires de PVC et réservés exclusivement aux membres.

Hiérarchie des catégories

Les catégories de membre sont classées de façon hiérarchique pour s'assurer qu'une personne inscrite dans plus d'une catégorie ne soit comptée qu'une fois au moment de faire état du nombre total de membres de PVC. Chaque personne paiera des frais une seule fois à PVC, ceux de la catégorie la plus élevée dans la hiérarchie à laquelle elle se sera inscrite.

1. **Membre honoraire** – Les membres à vie dans cette catégorie sont exemptés de payer des frais d'adhésion annuels.
2. **Patineur** (y compris les catégories d'athlète d'équipe PVC, athlète national, athlète provincial/territorial et athlète de club)
3. **Entraîneur**
4. **Officiel**
5. **Bénévole**
6. **Ancien**